

P.V N° 32
(Réunion du 27-04-2018)

La séance est ouverte à 11h00 sous la présidence de Mr BACHIR BOURHIM,
en présence de M^{RS} : MOHAMED JIYED- BRAHIM BOUNINA - HAJOUB BERNICH

**** Ordre du Jour ****

HOMOLOGATION DES RENCONTRES

CHAMPIONNAT EXCELLENCE

24^{EME} JOURNEE DU 15-04-2018

-UJST	(00)	ZERO	--	ASMJ	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASJAB	(00)	ZERO	--	ASCL	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASEM	(01)	UN	--	CAH	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ASCT	(01)	UN	--	AUSCT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AJAS	(02)	DEUX	--	CMFCI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-CUSB	(03)	TROIS	--	CUJSI	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-AUF1	(03)	TROIS	--	AAR	(01)	UN	HOMOLOGUE

CHAMPIONNAT 3^{EME} DIVISION

22^{EME} JOURNEE DU 15-04-2018

Groupe 1 :

-ACSTA	(03)	TROIS	--	CASA	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-EAST	(01)	UN	--	CSAT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AHSB	(02)	DEUX	--	ASNTA	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ACAM	(02)	DEUX	--	AEFM	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASGG	(03)	TROIS	--	USOJ	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CSII	(05)	CINQ	--	CSCHI	(01)	UN	HOMOLOGUE

Groupe 2 :

-CSMB	(01)	UN	--	AASS	(01)	UN	HOMOLOGUE
-USRD	(02)	DEUX	--	ASNT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-CSUB	(03)	TROIS	--	CMF	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AUSML	(01)	UN	--	COG	(05)	CINQ	HOMOLOGUE
-CROB	(07)	SEPT	--	ASCK	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ACCG	(01)	UN	--	ATB	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

CHAMPIONNAT 4^{EME} DIVISION

22^{EME} JOURNEE DU 15-04-2018

Groupe 1 :

-ASHT	(02)	DEUX	--	CSTI	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-AOS	(00)	ZERO	--	SBCA	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-UJAF	(03)	TROIS	--	RCAT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AUJF	(01)	UN	--	CSCA	(03)	TROIS	HOMOLOGUE

-CAT # ASJE : L'équipe ASJE ne s'étant pas présentée au terrain à l'heure du coup d'envoi de la rencontre. Elle marque son 1^{ER} forfait et perd le match par pénalité. De ce fait l'équipe ASJE marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe CAT marque trois points au classement et trois buts pour. Une amende de 5 000.00 dh est infligée au club ASJE.

SUITE PV N° 32 (pg : 2)

Groupe 2 :

-ASEJT	(02)	DEUX	--	ASAQ	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-AAIS	(01)	UN	--	ASAT	(06)	SIX	HOMOLOGUE
-FOSE	(02)	DEUX	--	ASCAR	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASMA	(01)	UN	--	AUI	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASIK	(02)	DEUX	--	CDHSS	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

-ASCAA # CCT : L'équipe ASCAA ne s'étant pas présentée au terrain à l'heure du coup d'envoi de la rencontre. Elle marque son 1^{ER} forfait et perd le match par pénalité. De ce fait l'équipe ASCAA marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe CCT marque trois points au classement et trois buts pour. Une amende de 5 000.00 dh est infligée au club ASCAA.

Groupe 3 :

-FT	(00)	ZERO	--	ASUHMA	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-ASCSB	(04)	QUATRE	--	AULK	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AJSF	(04)	QUATRE	--	AUTFB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASDA	(01)	UN	--	ASAAT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ACAOD	(01)	UN	--	CUSI	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

-ASATB# AIBA : L'équipe AIBA a fait participer à cette rencontre le joueur MATTIOLI MOHAMED AMINE L 131333 suspendu pour une durée d'un match pour cumul de 04 avertissements à compter du 09-04-2018

A cet effet l'équipe AIBA perd le match par pénalité et marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ASATB marque trois points au classement et trois buts pour.

Le joueur MATTIOLI MOHAMED AMINE L 131333 est de nouveau suspendu pour une durée de 04 (1+3) matchs à compter du 27-04-2018.

Une amende de 1 250.00 dh est infligée au club AIBA.

Groupe 4 :

-AT	(00)	ZERO	--	ODSA	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-WUSAA	(01)	UN	--	CATS	(01)	UN	HOMOLOGUE
-RSAT	(03)	TROIS	-	ASRB	(02)	DEUX	HOMOLOGUE
-AUSMA	(03)	TROIS	--	AASB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ATSI	(02)	DEUX	--	AAIF	(01)	UN	HOMOLOGUE

-ASMAN # ASCM : L'équipe ASCM ne s'étant pas présentée au terrain à l'heure du coup d'envoi de la rencontre. Elle marque son 1^{ER} forfait et perd le match par pénalité. De ce fait l'équipe ASCM marque moins un point au classement et trois buts contre. L'équipe ASMAN marque trois points au classement et trois buts pour. Une amende de 5 000.00 dh est infligée au club ASCM.

TOUNOIR AKACHOUD

1/2 FINALE JOUEE LE 14 et 15-04-2018

-HUSA	(06)	SIX	--	USAT	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-USMAM	(04)	QUATRE	--	AUAS	(06)	SIX	HOMOLOGUE

CHAMPIONNAT CADETS

1/8 DE FINALE JOUEE LE 14 et 15-04-2018

-ASJE	(01)	UN	--	USAT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ASATB	(05)	CINQ	--	USOJ	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-UJST	(02)	DEUX	--	ASAT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AUF1	(09)	NEUF	--	CROB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AUAS	(03)	TROIS	--	ANSA	(01)	UN	HOMOLOGUE
-HUSA	(05)	CINQ	--	CAH	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-USMAM	(01)	UN	--	RCMA	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-ACAM	(01)	UN	--	ASHTI	(02)	DEUX	HOMOLOGUE

CHAMPIONNAT MINIMES

1/8 DE FINALE JOUEE LE 14-04-2018

-CSMB	(02)	DEUX	--	ASHTI	(04)	QUATRE	HOMOLOGUE
-CAH	(04)	QUATRE	--	USMAM	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-HUSA	(06)	SIX	--	AHSB	(01)	UN	HOMOLOGUE
-ASEA	(02)	DEUX	--	COG	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-RCMA	(06)	SIX	--	USAT	(01)	UN	HOMOLOGUE
-AUAS	(05)	CINQ	--	RSAT	(03)	TROIS	HOMOLOGUE
-OD	(02)	DEUX	--	AUSCT	(00)	ZERO	HOMOLOGUE
-AUF1	(04)	QUATRE	--	EAST	(00)	ZERO	HOMOLOGUE

NB : La date du 30-04-2018 est considérée comme date de réception de ce PV par les clubs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 12H30

Président de la CRSR et Q
M^r BACHIR BOURHIM